



CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 19 mars 2007
CONCERNANT LES BONS SUR TAUX DE CHANGE

Type de Bons : Européen

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 21 mars 2007

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Taux de Change	Montant Nominal (EUR)	Prix d'Emission	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	Achat	2 500 000	EUR/USD	10	EUR 0,29	USD 1,32	Date de Maturité	17 septembre 2007	NL0000749067	3314B	29228884
1B	Achat	2 500 000	EUR/USD	10	EUR 0,17	USD 1,36	Date de Maturité	17 septembre 2007	NL0000749075	3315B	29229023
1C	Vente	2 500 000	EUR/USD	10	EUR 0,22	USD 1,32	Date de Maturité	15 juin 2007	NL0000749083	3316B	29229694
1D	Vente	2 500 000	EUR/USD	10	EUR 0,29	USD 1,32	Date de Maturité	14 septembre 2007	NL0000749091	3317B	29229775

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur l'Eurolist d'Euronext Paris	500 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce nombre, par multiple entier de 500 Bons d'Option)
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	Les Bons seront radiés de l'Eurolist d'Euronext Paris SA six Jours de Bourse avant la Date de Maturité
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	Non applicable
Quotité Maximum d'Exercice	Non applicable
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert)
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s) d'Information(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 aout 2006 sous le n° 06-294 - Le Supplément d'Information visé par l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2007 sous le n°07-076 - Le Document de Référence du Garant déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2007 sous le n°D. 07-0151 ; la dernière information relative au Garant peut être consultée sur le site www.invest.bnpparibas.com



Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.